

**Tribunal régional
Jura bernois-Seeland
Agence du Jura bernois**

Rue du Château 9
Case postale 1057
2740 Moutier
Téléphone 031 636 42 90
Fax 031 636 39 80
tribunalregional.moutier@justice.be.ch
www.justice.be.ch/tribunauxregionaux

Plan des audiences

Moutier, 24 novembre 2025

Plan des audiences du Tribunal régional Jura bernois-Seeland, Section pénale, décembre 2025

Date / Heure / Durée / Salle*/ N° du cas	Accusé/-es / Objet de la procédure / Remarques	Autorité de jugement / Président/e du Tribunal / Greffier/-ère
01 décembre 2025 08:30 heures Journée complète Salle du rez-de-chaussée PEN 25 148	1 prévenu 60 parties plaignantes blanchiment d'argent, infraction prétdument commise du 04.04.2022 au 24.06.2024 à Granges et Bévilard Comparution du Ministère public	Juge unique débats accusation Présidente : Rüfenacht Greffier : Imondi
02 décembre 2025 08:30 heures Journée complète (jugement rendu en principe à 16:00 heures) Salle sise à la rue Centrale 33 à 2740 Moutier PEN 25 91	1 prévenu obtention illicite de prestations d'une assurance sociale ou de l'aide sociale, évent. de peu de gravité, évent. escroquerie , infraction prétdument commise entre le 12.04.2021 et le 05.07.2023 à Tavannes	Juge unique débats accusation Président : Richard Greffier e.r. : Belazaïna
04 décembre 2025 10:00 heures 1:00 heure Salle du 1 ^{er} étage PEN 25 818	1 prévenu escroquerie par métier, infraction prétdument commise entre septembre 2013 et septembre 2021 à Moutier Comparution du Ministère public	Juge unique débats accusation Président : Richard Greffière e.r. : Bürki

04 décembre 2025 08:30 heures Journée complète + Rendu du jugement le : 11 décembre 2025 à 10:00 heures Salle du rez-de chaussée PEN 25 67	1 prévenu 1 partie plaignante actes d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance, évent. contrainte sexuelle, infraction prétendument commise dans le dernier trimestre de 2017, probablement entre le 1.10.2017 et le 15.10.2017 à Moutier + tentative de viol, infraction prétendument commise le dernier trimestre de 2017, probablement entre le 1.11.2017 et le 30.11.2017 à Moutier Comparution du Ministère public	Tribunal collégial à 3 juges Président : Aubry Greffière : Saner
08 décembre 2025 08:30 heures 4:00 h Salle du rez-de-chaussée PEN 25 220	1 prévenu 1 partie plaignante injures, infractions prétendument commises : 1.le 27.07.2024 à Court et Moutier 2.le 09.08.2024 à Court et Moutier 3.le 26.08.2024 à Court et Moutier + tentative de contrainte, infraction prétendument commise : 1.le 09.08.2024 à Court et Moutier + violations d'une obligation d'entretien, infractions prétendument commises entre juin 2024 et le 15.10.2024 à Court et Moutier	Juge unique débats opposition Président : Richard Greffière e.r. : Bürki
09 décembre 2025 08:30 heures ½ journée + Rendu du jugement le : 10 décembre 2025 à 11:00 heures Salle du rez-de-chaussée PEN 25 33	1 prévenu 1 autorité avec qualité de partie procédure pénale judiciaire ultérieure indépendante Comparution du Ministère public	Tribunal collégial à 5 juges Président : Aubry Greffière : Mosca

11 décembre 2025 08:30 heures Journée complète (jugement rendu dans l'après-midi) Salle du 1er étage PEN 25 160	1 prévenue 3 parties plaignantes diffamations, infractions prétendument commises entre le 15.06.2024 et le 17.06.2024 à Créminal + infraction grave à la loi sur la circulation routière, infraction prétendument commise le 15.07.2024 entre St-Ursanne et Créminal + infractions simples des règles de la circulation, infractions prétendument commises le 15.07.2024 entre St-Ursanne et Créminal + contravention à la loi sur la circulation routière, infraction prétendument commise le 15.07.2024 entre St-Ursanne et Créminal + dommages à la propriété, infractions prétendument commises : 1.entre le 26.09.2023 et le 27.09.2023 à Créminal 2.le 28.09.2023 à Créminal 3.entre le 01.02.2024 et le 02.02.2024 à Créminal 4...	Juge unique débats accusation Président : Richard Greffière e.r. : Laville
---	---	--

Remarques:

- Toutes les audiences se tiennent, en principe, à la rue du Château 9, 2740 Moutier.
- Des modifications de dernière minute dans le plan des audiences sont réservées. Pour toutes questions veuillez prendre contact avec le greffe pénal du tribunal (031 636 42 90).

Prière de respecter les consignes suivantes:

- Les téléphones portables doivent être éteints avant d'entrer dans la salle d'audience.
- Les enregistrements sonores et/ou vidéo ne sont pas autorisés en salle d'audience.
- Il n'est pas permis d'emporter des boissons ou de la nourriture dans la salle d'audience.
- Il est souhaité que les classes d'école et les grands groupes s'annoncent au préalable.
- Les débats publics sont accessibles à tous, les personnes de moins de seize ans devant toutefois avoir l'autorisation de la direction de la procédure pour y assister (art. 69 al. 4 CPP).
- Le tribunal peut restreindre partiellement la publicité de l'audience ou ordonner le huis clos:
 - a) si la sécurité publique et l'ordre public ou les intérêts dignes de protection d'une personne participant à la procédure, notamment ceux de la victime, l'exigent;
 - b) en cas de forte affluence (art. 70 CPP).